



# PROJET PLÉBISCITÉ LORS DE LA VOTATION CITOYENNE, LA SALLE D'OBSÈQUES CIVILES A ÉTÉ INAUGURÉE

Lors de la votation citoyenne de 2021, le projet de la salle des obsèques civiles est arrivé en neuvième position du vote des habitants. Ce projet, adopté en conseil municipal en novembre 2023 et inscrit au budget 2024, voit le jour au cimetière de Troussit.

Publié le 05 mars 2025

Dans l'ancienne maison de gardien du cimetière, cette salle refaite à neuf peut accueillir des cérémonies pour une cinquantaine de personnes assises. Elle répond à une demande concrète depuis plusieurs années des Millavois: pouvoir organiser une cérémonie civile lors de la perte d'un proche.



*Notre rôle est d'être au plus près de nos concitoyens, de la naissance jusqu'au cimetière. Emmanuelle Gazel, maire de Millau.*

## Des travaux fait en grande partie en régie

Les travaux ont démarré à l'automne dans l'ancienne maison du gardien du cimetière de Troussit et se sont achevés en février 2025. Le budget voté imparti de 130 000 euros a pu être tenu car une grande partie des travaux ont été fait en régie. Les équipes ont réalisé la démolition, l'isolation, l'électricité, la VMC, la plomberie et l'ensemble des travaux de gros œuvres et d'aménagement.

L'ensemble des corps de métiers des équipes municipales ont été mises à contribution pour la réalisation de ce projet : maçons, électriciens, serruriers, plombiers, peintres, et agents de travaux publics.

Les entreprises locales Jean-Luc Cabirou (pour le carrelage), 2D Concept (pour les fenêtres) et Facadim (pour la refonte de la façade) ont également contribué au projet.

La salle des obsèques civiles a aussi été équipée de sonorisation, d'un écran, pupitre et bien sûr meublée. Ses extérieurs sont aménagés par les équipes de la voirie. En complément du parking du cimetière, la salle compte un accès PMR et un accès pour le véhicule funéraire. Le coût total de l'opération est de 74 105 euros.

## Comment louer la salle d'obsèques civiles ?

Pour louer cette salle d'obsèques civiles, les familles endeuillées peuvent passer par l'intermédiaire des entreprises de pompes funèbres ou prendre attache auprès du service état-civil de la mairie de Millau au Tél. :

[05 65 59 50 54](tel:0565595054)

Les tarifs de location (votés au conseil municipal du 20 février dernier):

- > 80 euros pour les personnes résidant à Millau
- > 100 euros pour les personnes résidant hors-Millau



**VILLE DE MILLAU**

17 avenue de la République  
12100 Millau  
05 65 59 50 00